France cyber maritime va accompagner la filière de l'éolien offshore sur la cybersécurité

France énergies marines, Institut national de recherche et d'innovation sur l'éolien en mer et France cyber maritime, association dédiée au renforcement de la cybersécurité du secteur maritime et portuaire français, nouent un partenariat stratégique pour accompagner la filière de l'éolien offshore face aux défis croissants du numérique et de la cybersécurité.

Le numérique est omniprésent dans la gestion et l'exploitation des parcs éoliens en mer. | Laura Le Poëtvin

L'association France cyber maritime et le centre de recherche et d'innovation sur l'éolien en mer ont annoncé le début de leur partenariat lundi 14 avril. Les deux entités vont collaborer pour mettre en place des solutions technologiques pour garantir la sécurité des infrastructures de production d'énergie éolienne offshore en France.

France cyber maritime travaille déjà activement au renforcement de la cybersécurité du secteur maritime et portuaire français dont les usages numériques sont en forte

croissance. Et l'éolien en mer suit la même tendance. **« L'empreinte que représente le numérique pour l'éolien en mer est d'ores et déjà considérable. Il est nécessaire d'identifier les éventuelles fragilités et risques associés sur le plan cyber, pour mieux protéger, détecter tout incident et y répondre si besoin »**, affirme Herveline Gaborieau, directrice générale de France énergies marines.

« Si la numérisation améliore les performances, la sécurité et la compétitivité, elle apporte aussi de nouvelles vulnérabilités pouvant être exploitées par des groupes cybercriminels, étatiques ou hacktivistes et le secteur des énergies marines renouvelables n'est pas épargné », prévient Xavier Rebour, directeur de France cyber maritime.

L'objectif du partenariat est de sensibiliser le secteur au risque cyber, créer un référentiel d'entreprises expertes en cybersécurité pour l'éolien offshore et développer des solutions spécifiques aux infrastructures en mer. Les deux partenaires prévoient aussi la rédaction d'un livre blanc sur la cybersécurité en collaboration avec le syndicat des énergies renouvelables.

Une exposition permanente aux cybermenaces

L'essor de l'éolien en mer s'accompagne d'une digitalisation accrue des infrastructures comme des services en support aux opérations : technologies avancées de connectivité, capteurs connectés, données massives, jumeaux numériques et intelligence artificielle pour le suivi en service, automatisation des inspections (drones, UAVs, ROVs) ou encore suivis environnementaux à distance.

Cette présence du numérique est essentielle pour assurer la production d'énergie et le maintien en conditions opérationnelles des parcs de manière économiquement viable, mais celle-ci s'accompagne également d'une exposition aux cybermenaces.

En tant qu'infrastructures vitales, les sites de production et de transport d'électricité en mer font ainsi face à des enjeux critiques et croissants en matière de cybersécurité, y compris en matière de conformité réglementaire, comme le laisse entrevoir la déclinaison du règlement NZIA (Net-zero industry act) de l'Union européenne.

Guillaume JORIS.